



CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE GRAND LAC

Conseil d'Administration du 23 juin 2023
à 17h00, dans la salle du Conseil de Grand Lac, 1500 bld Lepic
73100 AIX LES BAINS

NOMS ET PRENOMS	Présents (X)	Absents excusés	Pouvoir donné à
1. Marie Claire BARBIER		X	
2. Brigitte BARLET	X		
3. Danièle BEAUX-SPEYSER	X		
4. Renaud BERETTI	X		
5. Michelle BRAUER	X		
6. Mariétou CAMPANELLA		X	
7. Claire COCHET	X		
8. Jacques CONVERT	X		
9. Gérard DILLENSCHNEIDER	X		
10. Marina FERRARI		X	Danièle BEAUX-SPEYSER
11. David GAILLARD		X	
12. Nathalie GAMAIN		X	
13. Bernard GELLOZ		X	
14. Pascale GLOUANNEC	X		
15. André GRANGER		X	
16. Alain HOTIER		X	
17. Antoine HUYNH		X	
18. Agron KALLABA	X		
19. Myriam MONANGE		X	
20. Christian MOUNIER	X		
21. Julie NOVELLI		X	
22. Colette PIGNIER	X		
23. Edouard SIMONIAN	X		
24. Jean-Marc VIAL	X		
25. Guy WARIN	X		

Autres présents non votants :

Marie **RENAUD**
Muriel **BORRELY-DUBINI**

Directrice du CIAS Grand Lac
Assistante de Direction du CIAS Grand Lac

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 16.06.2023

Un dossier de travail en tout point identique à celui transmis aux conseillers pour la tenue du conseil du 23 juin 2023 a été transmis le 16 juin 2023, ce dossier comprenant l'ordre du jour et les projets de délibérations, avec leurs annexes.

Aix-les-Bains, le 23 juin 2023

Le Président,

Renaud **BERETTI**



DÉLIBÉRATION

N° : 68 Année : 2023

Exécutoire le : 27 JUIN 2023

Publiée le : 27 JUIN 2023

Visée le : 23 JUIN 2023

FINANCES

Ouverture d'une ligne de trésorerie

Monsieur le Président explique que le CIAS Grand Lac souhaite disposer d'une ligne de trésorerie pour assurer le règlement de ses factures et des salaires afin de préserver la continuité de service public.

Les besoins estimés sont évalués à 800 000 euros.

Une consultation a été lancée auprès de différents organismes bancaires.

Au terme de cette consultation, il est proposé à l'assemblée d'autoriser Monsieur le Président à signer un contrat « ligne de trésorerie » auprès de la Caisse d'Epargne selon les conditions suivantes :

- Montant : 800 000 euros
- Durée du contrat : 12 mois
- Index : €STR
- Valeur de l'index au 13/06/2023 : 3.147%
- Marge sur l'index : +0.95%
- Frais de dossier : 0.10% prélevés en 1 seule fois
- Commission d'engagement : néant
- Commission de mouvement : néant
- Commission de non-utilisation : 0.10% de la différence entre le montant de la LTI et l'encours quotidien moyen. Périodicité identique aux intérêts.
- Mise à disposition des fonds : J+1 si demande avant 16h30, sinon J+2 (J étant un jour ouvré)
- Remboursement des fonds : J+1 si demande avant 16h30, sinon J+2 (J étant un jour ouvré)
- Montant minimum : Aucun
- Paiement des intérêts : Chaque trimestre civil par débit d'office.

L'opération n'a pas de cadre budgétaire.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de contracter auprès de la Caisse d'Epargne une ouverture de crédit d'un montant maximum de 800 000 euros telle qu'énoncée ci-dessus pour le financement de ses besoins ponctuels de trésorerie,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le contrat d'ouverture de crédit « ligne de trésorerie » avec la Caisse d'Epargne

- **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder sans autre délibération aux demandes de versement des fonds et remboursements des sommes dues dans les conditions prévues dans le contrat d'ouverture de crédit de la Caisse d'Epargne.
- **DEMANDE** à être informé à chaque séance de l'utilisation de cette ligne de trésorerie.
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Président de signer toutes les pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

Aix-les-Bains, le 23 juin 2023

Le Président,
Renaud BERETTI



- Conseillers en exercice : 25
- Présents : 14
- Présents et représentés : 15
- Votants : 15
- Pour : 15
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20230623-DELIB68-DE
Date de réception préfecture : 27/06/2023

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Ouverture d'une ligne de trésorerie

Date de transmission de l'acte : 27/06/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 27/06/2023

Numéro de l'acte : DELIB68 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-267303428-20230623-DELIB68-DE

Date de décision : 23/06/2023

Acte transmis par : Muriel BORRELY DUBINI

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers
7.10.3. Autres